



Edouard Jouan

a publié le 24 juin 2022

Législatives 2022: l'abstention

Record battu, la barre des 50% d'abstentions lors des élections législatives est dépassée : plus d'un Français sur deux est désormais atteint par cette fièvre abstentionniste qui semble affecter toutes les classes d'âge en particulier celle de notre jeunesse qui, à plus de 70%, se soucierait peu de participer à cette forme de grand messe dominicale (« rêve partie » d'autrefois tombée dans la désuétude).

En fait, nous sommes les témoins d'une scandaleuse désinvolture qui s'affiche comme un affront à l'égard de tous ceux qui se sont battus pour que naisse, puis vive notre démocratie.

(Septembre 1791 le droit de vote est accordé aux hommes de plus de 25 ans, payant un impôt égal à 3 jours de travail. 5 Mars 1848 tous les hommes d'au moins 21 ans. 21 Avril 1944, droit de vote étendu aux femmes qui participeront pour la première fois aux municipales de 1945 et, enfin 1974 l'âge est abaissé à 18 ans.) source Ouest-France

Un long combat pour nous permettre aujourd'hui d'élire nos représentants à la direction de la commune, du département, de la région, de notre pays, pour donner notre avis et agir ainsi sur la gestion de notre vie citoyenne. Nous assistons atterrés à un mouvement croissant de déliquescence citoyenne, et des commentateurs déboussolés font état d'une foule de bonnes raisons qui pousseraient nos concitoyens à



« bouder les urnes » et à laisser le soin aux autres de faire un choix qui leur appartient.

Les plus touchés par cette pandémie figurent dans le cluster des adeptes du « tous pourris » réunis sous une banderole bricolée dans « un même sac » fédérateur de mauvaise humeur de premier degré, instinctive, basique, et qui dispense d'argumentation.

Il y a ensuite les insatisfaits notoires, adeptes du verre à moitié vide plutôt que du verre à moitié plein, alignent toujours de bonnes raisons au premier rang desquelles trône « le citoyen mis à l'écart des décisions qui le concernent, parfois consulté mais rarement entendu ».....

Enfin, il ne faut pas oublier la frange des non-concernés, adeptes du « super BOF » et du « çanneserarien »! pour qui la pêche aux voix est loin d'égaliser la pêche à la ligne sous un canotier de circonstance.

De façon générale, c'est toute la sphère politique qui est pointée du doigt, jugée coupable de s'être éloignée du citoyen qui, se disant ignoré, incompris, voire méprisé, opte pour le chemin de l'école buissonnière plutôt que celui des préaux d'école et des urnes municipales.

L'ensemble de ces contaminés fait fi de cet ultime geste barrière que constitue le passage aux urnes, garantie de bonne santé démocratique. Un passage fortement conseillé si l'on veut éviter une toujours possible vague d'autoritarisme toujours susceptible de nous submerger et de noyer nos libertés, en premier lieu celle de donner notre avis.

